

Siège social:

23, Avenue Jean Jaurès 34370 Cazouls-les-Béziers Téléphone : 04 67 93 60 70 www.siyomorbyernazobres.com Cazouls les Béziers, le 7 Avril 2023

Mr CAZALS Thierry Maire de Cazedarnes Président du SIVOM Orb et Vernazobres

A

Madame et Messieurs les Maires du SIVOM Orb et Vernazobres

<u>Objet</u>: Déficit en Eau niveau Alerte P.J.: Arrêté Préfectoral du 5 Avril 2023

Madame, Monsieur le Maire,

Comme vous le savez les conditions climatiques actuelles impactent les réserves d'eau de notre territoire.

Monsieur le Préfet de l'Hérault vient de prendre un arrêté préfectoral en date du 5 Avril 2023 qui définit les mesures de restriction de l'usage de l'eau. Les bassins versants de l'Orb et du Jaur sont classés en alerte.

Je vous joints l'arrêté préfectoral, en date du 5 Avril 2023 qui liste ces mesures, qui doit être affiché en Mairie et porté à la connaissance des habitants.

Mesures d'Interdictions et de Restrictions :

- Interdiction
  - Le remplissage des piscines privées est interdit
  - Le lavage des véhicules
- Interdiction entre 8h et 20h
  - L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés des jardins potagers et d'agrément
  - L'arrosage des terrains de sports et d'entraînement
- Restriction
  - Les activités industrielles devront limiter leur consommation d'eau et un registre des prélèvements devra être rempli hebdomadairement

Page 1 sur 2



La préservation de la ressource en eau est de la responsabilité de chacun d'entre nous. Je vous demanderai de respecter et faire respecter cet arrêté ainsi que les mesures adoptées, par les usagers, particuliers et professionnels, pour les inciter à limiter les usages de l'eau au strict nécessaire et ce, afin de préserver les ressources et éviter des mesures plus restrictives qui pourraient en découler si la situation continue à se dégrader.

Vous pouvez mettre en œuvre d'autres décisions que vous jugerez utiles et en informer le Sivom.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire et cher collègue, en mes sentiments les meilleurs.

Le Président

M. Thierry CAZALS